

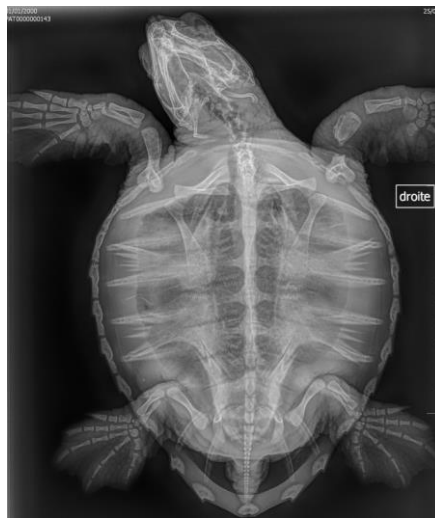


OBSERVATOIRE DES
TORTUES MARINES
DE METROPOLE
MNHN-RTMAE-RTMMF



Les tortues marines à l'honneur ce week-end : atelier pratique pour les spécialistes de soins vétérinaires français

Samedi 20 novembre 2021 à Marineland



Les tortues marines sont à l'honneur le week-end du 20&21 novembre ! Dans un souci de toujours se perfectionner, plus de 20 vétérinaires et responsables de réseaux et centres de soins de métropole (Atlantique, Méditerranée & Corse) et d'Outre-mer (Polynésie, La Réunion et Saint-Pierre-et-Miquelon) se réunissent pour partager leurs expériences, améliorer leurs techniques d'intervention et confronter leurs problématiques.

Cet atelier est co-organisé par l'unité mixte de service PatriNat (OFB-CNRS-MNHN) et Marineland, en coordination avec le groupe Pathologie & Centres de soins GTMF-TOT'M et se déroule au zoo marin Marineland à Antibes.

Différents sujets seront abordés comme la prise en charge d'animaux en état d'hypothermie, de déshydratation ou d'apathie. Des ateliers pratiques seront menés portant sur les techniques d'analyse sanguine ou d'imagerie médicale (échographies, radiographies). Les pathologies liées aux problématiques propres à chaque région, y compris les territoires ultra-marins, et les soins à apporter seront traités selon chaque cas : collisions avec les bateaux entraînant des fractures, ingestion de déchets, accidents de décompression liés à des captures accidentelles, troubles de la flottabilité, retrait des hameçons...

Cette formation pratique vient compléter et enrichir la formation théorique qui s'était tenue en ligne en novembre 2020 compte tenu de la situation sanitaire. C'est au Centre de Réhabilitation de la Faune Sauvage (CRFS) de l'Association Marineland, hébergé à l'Espace Mer et Littoral de la ville d'Antibes,

que se terminera cet atelier, avec un échange sur les protocoles de prise en charge en centre de soins des tortues marines blessées ou en difficulté.

Les informations collectées lors de ces 2 journées d'échanges sont très précieuses. Elles permettront d'améliorer le niveau de connaissance sur les soins vétérinaires à apporter aux tortues marines, ce qui est indispensable pour mieux gérer les espèces menacées et orienter les mesures prises en faveur de la conservation de la faune et des habitats aux échelles nationale, européenne et internationale. Les supports de la formation, organisée en partenariat avec le Ministère de la Transition Ecologique, seront enregistrés et mis à disposition de l'Observatoire des tortues marines (<https://observatoire-tortues-marines.mnhn.fr/>) et du Groupe Tortues Marines France (<https://gtmf.mnhn.fr>).

Les 7 espèces de tortues marines sont toutes inscrites sur la liste rouge des espèces menacées d'extinction de l'Union mondiale pour la Nature (UICN).

A propos de PatriNat (OFB-MNHN-CNRS)

L'Unité mixte de service (UMS) Patrimoine naturel (PatriNat) assure des missions nationales d'expertise scientifique et de gestion des connaissances en biodiversité pour ses trois organismes de tutelles, que sont l'Office français de la biodiversité (OFB), le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Dans le cadre de politiques publiques nationales et internationales, comme les directives européennes sur la nature, l'UMS PatriNat apporte un appui technique et scientifique aux services de l'Etat, aux collectivités territoriales et aux établissements publics chargés de la biodiversité et des espaces naturels. Elle apporte également son expertise scientifique auprès des acteurs socio-économiques qui mettent en place des actions en faveur de la biodiversité dans leur politique environnementale.

A propos de l'Observatoire des Tortues Marines (OTM)

L'Observatoire des Tortues Marines (OTM) est un programme scientifique qui collecte toute observation sur les tortues marines fréquentant le littoral de France métropolitaine et de Saint Pierre et Miquelon, il contribue à surveiller l'évolution de l'état de conservation des tortues marines sur le territoire, et à adapter les mesures à prendre pour les préserver. L'OTM est porté par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), chargé par arrêté ministériel d'attribuer des dérogations aux observateurs du programme. En effet, les tortues marines sont toutes protégées, et toute intervention sur un spécimen, qu'il soit mort ou vivant, nécessite de détenir un permis dans le cadre de programmes scientifiques ou de conservation.

A propos du Groupe Tortues Marines France (GTMF)

Constitué en 2007, le GTMF a pris la suite du « Groupe Tortues Marines » créé par le ministère en charge du développement durable. Il est animé par le Service du Patrimoine Naturel du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) de Paris, qui en assure le secrétariat pour le ministère en charge du développement durable. Il regroupe plus de 150 membres, impliqués dans la conservation des Tortues marines, par leurs missions et activités : administrations, institutions scientifiques et experts, associations de protection de la nature, réseaux d'observateurs, centres d'accueil du public (aquariums...) et centres de soins.

A propos de l'Association Marineland

L'Association Marineland (Loi 1901) a pour objet de développer, promouvoir et favoriser la conservation des espèces animales et la sensibilisation du grand public à l'environnement marin.

Contact presse :
Romain Serigne
Directeur de la Communication
r.serigne@marineland.fr
Tel. : +33 (0)6 65 53 30 78